

Paul Ladouceur

Le Néo-traditionalisme orthodoxe et le Saint et Grand Concile de 2016

*Colloque « Réflexions après le Grand conseil
de l'Église orthodoxe en Crète en 2016 »*

*Institut de théologie orthodoxe de Montréal
& Faculté de théologie et de sciences religieuses
(Université Laval)*

*Montréal (Québec)
29 avril 2017*

Votre éminence, Professeur Bonneau, révérends pères, chers frères et sœurs en Christ.

Le Saint et Grand Concile de l'Église orthodoxe de juin 2016 a mis en évidence un conflit majeur dans l'Orthodoxie entre ceux qui sont favorables à la participation orthodoxe dans le mouvement œcuménique et ceux qui s'y opposent, ou entre les pro-œcuménistes et les anti-œcuménistes. Le conflit entre ces deux courants a eu lieu principalement autour du document du Concile sur les relations œcuméniques, nommé « Les relations de l'Église orthodoxe avec l'ensemble du monde chrétien ». Ce document avait été approuvé par la 5e Conférence panorthodoxe préconciliaire en octobre 2015.

Mais déjà avant le Concile, plusieurs Églises orthodoxes locales se sont objectées à certaines expressions utilisées dans le document. L'opposition à l'œcuménisme est étroitement associée à une tendance conservatrice dans l'orthodoxie. Les adhérents de ce courant sont parfois appelés « fondamentalistes », ou encore « rigoristes », ou « zélotes », mais je préfère le terme « néo-traditionaliste ». En fait, tous les Orthodoxes sont des traditionalistes, car tous font appel à la tradition de l'Église. Le terme « néo-traditionaliste » suggère une innovation par rapport à la tradition, ce qui est bien le cas.

De quoi s'agit-il? Pour les néo-traditionalistes, la tradition comprend tout ce qui a existé dans le passé du monde orthodoxe, surtout avant la chute de Constantinople en 1453. Ainsi, tout dans la tradition est sacré et même pour certains, d'origine divine, donc fixe et immuable. Ce « tout » comprend non seulement l'Écriture sainte et les décrets dogmatiques des conciles œcuméniques, mais aussi les écrits des anciens Pères de l'Église et des saints, les décisions organisationnelles et disciplinaires de l'Église (ce qu'on appelle les canons), ainsi que les détails des offices liturgiques et des rites.

Cette rigidité est contraire à la vision de la tradition dans l'ancienne Église, qui devait s'adapter aux nouveaux défis confrontant l'Église à partir des éléments essentiels de la foi et de la vie et l'expérience de l'Église. Les éléments essentiels de la foi sont contenus notamment dans les déclarations dogmatiques des conciles, surtout le credo de Nicée-Constantinople et les déclarations christologiques des 4^e, 5^e et 6^e conciles œcuméniques, ainsi que les déclarations sur les icônes du 7^e concile.

La grande majorité des théologiens orthodoxes modernes ont une tout autre vision de la tradition. Plusieurs d'entre eux se rallient à la définition de la tradition avancée par Vladimir Lossky :

La Tradition est la vie du Saint Esprit dans l'Église, communiquant à chaque membre du Corps du Christ la faculté d'entendre, de recevoir, de connaître la Vérité dans la Lumière qui lui est propre, et non selon la lumière naturelle de la raison humaine.¹

« La Tradition est la vie du Saint Esprit dans l'Église. »

Dans cette optique, la tradition est dynamique et vivante, et non statique et figée dans un passé révolu. Vladimir Lossky parle justement du « dynamisme de la Tradition », qui « n'admet aucun engourdissement, ni dans les formes habituelles de la piété, ni dans les expressions dogmatiques que l'on répète mécaniquement comme des recettes magiques de la Vérité, garanties par l'autorité de l'Église ».² Il écrit encore :

Être dans la Tradition, c'est garder la Vérité vivante dans la Lumière de l'Esprit Saint, - ou plutôt c'est être gardé dans la Vérité par la puissance vivifiante de la Tradition. Or, cette puissance conserve en rénovant sans cesse, comme tout ce qui vient de l'Esprit.³

Vladimir Lossky écrit ailleurs : « La Tradition n'est pas un dépôt immobile et inerte... »

Olivier Clément reprends cette idée :

La Tradition n'est pas la marche à reculons des traditionalistes, mais la vie puissante et novatrice de l'Église dans le corps du Christ [c'est-à-dire l'Église] qui englobe l'humanité et l'univers pour les arracher au néant.⁴

L'Orthodoxie doit être en mesure de répondre aux nouveaux problèmes du monde contemporain en tirant les trésors du passé, mais aussi en faisant appel à nouvelles idées qui sont en harmonie avec l'esprit de la tradition. « La lettre tue, mais l'esprit vivifie », dit saint Paul (2 Co 3, 6). Il faut vivre dans l'esprit de la tradition, qui est l'Esprit Saint, et non simplement dans la lettre d'anciennes formules.

D'où est venu le néo-traditionalisme moderne dans l'Orthodoxie ? Les principaux foyers du néo-traditionalisme sont cinq :

1. Le mouvement vieux-calendriste, né en opposition à la décision du Patriarcat de Constantinople et d'autres Églises orthodoxes locales d'adopter le « nouveau calendrier », c'est-à-dire le calendrier grégorien, pour la célébration des fêtes liturgiques à dates fixes, comme Noël. Il y a eu un schisme dans l'Église de Grèce à cause du calendrier.
2. L'Église russe hors-frontières, qu'on appelle aussi « le Synode », qui a vu jour parmi les Russes en exil dans les années 1920. Il s'agit de l'aile la plus conservatrice de l'Église russe en exil. En Europe occidentale se trouvait une aile plus ouverte de l'Église russe en exil, autour du Métropolitain Euloge, qui avait sous son omphore l'Institut de théologie Saint-Serge et les plus importants intellectuels chrétiens russes en exil ;
3. Depuis la chute du communisme, les Églises orthodoxes de Bulgarie et de Géorgie ;
4. Certains monastères orthodoxes, en particulier plusieurs monastères du Mont Athos ;
5. Certains évêques, prêtres et théologiens d'autres pays, notamment en Grèce, Serbie et Russie.

¹ Vladimir Lossky, « La Tradition et les traditions », *À l'Image et à la ressemblance de Dieu*, Paris, Aubier-Montaigne, Coll. Le Buisson Ardent, 1967, 150.

² Lossky, « La Tradition et les traditions », 157-158.

³ Lossky, « La Tradition et les traditions », 158.

⁴ Olivier Clément, *Berdiaev : un philosophe russe en France*, Desclée de Brouwer, 1992, 9.

Une caractéristique quasi-universelle de ces groupes est un rejet absolu de la culture occidentale en toutes ses formes. La conclusion que le courant néo-traditionnaliste tire de son analyse historique et théologique est que l'orthodoxie doit minimiser ses contacts avec le monde occidental, y compris le christianisme occidental, afin de protéger la pureté de l'orthodoxie de valeurs malsaines venues de l'Occident. Dans le zèle de rejeter tout ce qu'apporte la culture occidentale, on ne rejette pas seulement des éléments tels que le matérialisme, la sécularité, la surconsommation et le relativisme, mais souvent on rejette aussi des idées occidentales telles que la démocratie, la neutralité religieuse de l'État, le régime de droit et les droits de la personne, et bien sûr l'œcuménisme.

Puisque le mouvement œcuménique moderne a ses origines en Occident, il est suspect d'emblée. Pour les néo-traditionalistes, puisque les chrétiens non-orthodoxes sont séparés de l'Église orthodoxe, ils sont exclus de l'Église. Ce sont des hérétiques pour qui on prie, mais on ne peut pas avoir de dialogue avec eux. Dans cette optique, les non-orthodoxes n'ont qu'à reconnaître leurs erreurs, se repentir, demander pardon et se joindre à l'Église orthodoxe. La pression néo-traditionnaliste est très forte dans certains pays, notamment en Bulgarie et en Géorgie, mais aussi en Chypre, en Grèce, en Russie et en Serbie. Néanmoins, la plupart des Églises orthodoxes de ces pays sont toujours engagés dans l'œcuménisme. Après 1961, toutes les Églises orthodoxes faisaient partie du Conseil œcuménique des Églises basé à Genève, mais les Églises de la Bulgarie et de la Géorgie ont quitté à la fin des années 1990.

Le chef de file de l'engagement orthodoxe dans le mouvement œcuménique est le Patriarcat œcuménique, avec l'appui des Patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et de Roumanie, ainsi que les petites Églises orthodoxes d'Albanie, des Pays tchèques et la Slovaquie et de la Pologne, ainsi que l'Église orthodoxe en Amérique. Le Patriarcat de Moscou est aussi très engagé dans l'œcuménisme.

Revenons au Concile de Crète.

Avant que la décision finale de tenir le concile en juin 2016 ait été prise, les groupes néo-traditionnalistes ont tenté d'empêcher la tenue du Concile. Ils craignaient sans doute que le Concile allait prendre des décisions contraires aux aspects fondamentaux de l'orthodoxie. Après que les Primats des Églises orthodoxes ont décidé en janvier 2016 que le Concile se tiendrait en Crète en juin 2016, on a commencé à critiquer les documents que seraient discutés au Concile.

Les rumeurs les plus extravagantes circulaient dans les milieux néo-traditionnalistes avant le Concile, par exemple :

- Que le Concile allait conclure une union avec l'Église catholique ;
- Que l'utilisation des anciennes langues liturgiques, telles que le slavon et le grec ancien, seraient abolie ;
- Que le Nouveau Calendrier serait imposé partout dans l'orthodoxie ;
- Qu'il y aurait une réduction considérable des jeûnes obligatoires.

Tout cela était, bien sûr, entièrement sans fondement, mais de telles fausses nouvelles nourrissaient des sentiments anti-conciles. En avril 2016, le Patriarcat de Moscou s'est senti obligé d'émettre une déclaration niant ces rumeurs.

Le document préconciliaire le plus contesté était celui sur « Les relations de l'Église orthodoxe avec l'ensemble du monde chrétien ». Curieusement, on s'objectait plus au fait que dans le document on parle d'Églises chrétiennes autres que l'Église orthodoxe, plutôt que de

l'endossement de la participation orthodoxe au mouvement œcuménique. Selon la perspective néo-traditionaliste, puisque l'Église orthodoxe est la seule Église du Christ, les autres institutions ecclésiales qui se disent chrétiennes ne font pas partie de l'Église. Or, on ne doit pas appeler « Églises » les institutions ecclésiales non-orthodoxes. On propose alors de les appeler « communautés et confessions ».

C'est ici qu'un autre facteur entre en jeu : les règles de procédure du Concile, approuvé par les Primats des Églises orthodoxes en janvier 2016 : le « Règlement d'organisation et de fonctionnement du saint et grand concile de l'Église orthodoxe ». Selon ces règles, les décisions doivent être prises par *consensus*. Mais on n'a pas précisé ce qu'on entendait par consensus. Aussi, lorsqu'il s'agirait de prendre des décisions ou d'adopter des documents, seules les 14 Églises locales reconnues auraient un pouvoir décisionnel ou un « vote » - et non pas chaque évêque présent au Concile. Certaines Églises ont interprété la règle de consensus comme nécessitant l'unanimité des 14 Églises autocéphales – c'est-à-dire un vote positif de chaque Église. Donc, si une Église était absente ou s'abstenait de voter, cela suffirait pour faire tomber la proposition ou rejeter le document. La règle de consensus ainsi interprétée devient *un veto universel* de chaque Église.

Deux Églises, celles de Bulgarie et de Géorgie, dont les Saint-synodes adhèrent aux positions néo-traditionalistes, ont senti que leur opposition à l'œcuménisme n'allait pas rallier les autres Églises orthodoxes. Elles ont donc décidé de boycotter le Concile, décision prise à quelques semaines seulement avant l'ouverture du Concile. Elles croyaient que leur absence du Concile obligerait l'annulation pure et simple du Concile. Parallèlement, mais pour une toute autre raison, le *Patriarcat d'Antioche* a aussi décidé de ne pas participer au Concile. Cette décision relevait du différend entre le Patriarcat de Jérusalem et le Patriarcat d'Antioche concernant lequel des deux a juridiction sur la minuscule communauté orthodoxe du Qatar.

Face à la défection de trois Églises, l'Église de Russie a décidé elle aussi de ne pas participer au Concile, ce qui réduisait la participation au Concile à 10 Églises. Il faut aussi voir la non-participation au Concile du Patriarcat de Russie dans le contexte de la rivalité entre Moscou et Constantinople pour le leadership du monde orthodoxe. En fin de compte, le Patriarcat œcuménique a décidé que la tenue du Concile ne pouvait pas être annulée.

Au Concile même, le courant néo-traditionaliste étaient représenté notamment par certains évêques grecs, chypriotes et serbes. Le plus actif était le métropolite Hiérothée (Vlachos) de Nafpaktos, qui s'est surtout démarqué par ses critiques du document sur l'œcuménisme. Le porte-parole principal de la tendance plus ouverte de l'orthodoxie était le métropolite Jean (Zizioulas) de Pergamon, un des plus grands théologiens orthodoxes contemporains, ainsi que le métropolite Kallistos (Ware) et l'archevêque Anastasios (Yannoulatos) d'Albanie.

Le concile s'est heurté sur la question comment appeler les institutions ecclésiales non-orthodoxes, « Églises » ou « communautés et confessions ». Le document original préconciliaire contenait cette phrase :

L'Église orthodoxe *reconnait l'existence historique* d'autres églises et confessions chrétiennes ne se trouvant pas en communion avec elle.⁵

⁵ « Les relations de l'Église orthodoxe avec l'ensemble du monde chrétien » (§ 6). Document préconciliaire, Chambésy, janvier 2016. <https://www.holycouncil.org/-/preconciliar-relations?_101_INSTANCE_VA0WE2pZ4Y0I_languageId=fr_FR> (08.05.2017).

Face à une impasse dans la discussion, le Patriarche Bartholomée, le président du Concile, a demandé aux deux principaux opposants, les métropolitains Hiérothée (Vlachos) et Jean (Zizioulas) de se concerter pour s'entendre sur une formule commune. Le résultat dans le document final est cette phrase ambiguë :

L'Église orthodoxe *accepte l'appellation historique* des autres Églises et Confessions chrétiennes hétérodoxes qui ne se trouvent pas en communion avec elle.⁶

Mais il reste ailleurs dans le document des références aux institutions ecclésiales non-orthodoxes en tant qu'Églises. Et en fin de compte, le document a été approuvé – aucune des dix Églises présentes n'a voté contre le document.

Le document marque donc la première fois qu'un concile important de l'Église orthodoxe reconnaît et approuve la participation orthodoxe au mouvement œcuménique :

Pour des raisons tant théologiques que pastorales, elle [l'Église orthodoxe] est favorablement disposée à prendre part au dialogue théologique avec les autres chrétiens au niveau bilatéral et multilatéral, et, plus généralement, à participer au Mouvement œcuménique des temps modernes, dans la conviction que par le dialogue, elle apporte un témoignage dynamique de la plénitude de la vérité en Christ et de ses trésors spirituels à tous ceux qui sont à l'extérieur de celle-ci, ayant pour objectif d'aplanir la voie menant vers l'unité.⁷

Bien que la décision d'approuver un document conciliaire relevait du primat de chaque Église, la procédure voulait que chaque évêque soit invité à signer individuellement chaque document. Mais certains évêques, notamment des Églises de Chypre, de Grèce et de Serbie, n'ont pas signé le document sur « Les relations de l'Église orthodoxe avec l'ensemble du monde chrétien ».

Depuis le Concile, les Églises qui n'ont pas participé au Concile ont continué à critiquer le Concile, en remettant en cause sa légitimité, car pour elles il ne s'agissait pas d'un véritable concile panorthodoxe, puisqu'elles étaient absentes. Pour ces Églises, les décisions du Concile de Crète ne sont pas obligatoires pour les Églises absentes, et le Concile lui-même doit être considéré seulement comme un concile préparatoire en vue d'un véritable concile panorthodoxe qui sera tenu à l'avenir.

Quelques remarques en guise de Conclusion

Derrière un désaccord de terminologie au Concile concernant l'appellation des institutions ecclésiales non-orthodoxes, on trouve un conflit entre deux ecclésiologies. Pour simplifier quelque peu des théologies complexes et nuancées :

- pour une, l'Église orthodoxe est l'unique Église du Christ et aucune autre institution n'est véritablement « Église »;
- pour l'autre, l'Église orthodoxe seule possède la plénitude de la vérité chrétienne, mais l'entendu ou les limites de l'Église en tant que Corps du Christ n'est pas déterminé par des critères canoniques, c'est-à-dire que l'Église s'étend au-delà de l'Église orthodoxe canonique.

⁶ « Les relations de l'Église orthodoxe avec l'ensemble du monde chrétien » (§ 6). Document officiel, Crète, juin 2017). <https://www.holycouncil.org/-/rest-of-christian-world?_101_INSTANCE_VA0WE2pZ4Y0I_languageId=fr_FR> (08.05.2017).

⁷ Idem., (§ 6.).

Ainsi, ceux qui confessent et aiment le Christ sont également des chrétiens et sont membres de l'Église du Christ, même s'il n'est pas possible de définir avec précision le comment de cette appartenance à l'Église. La plénitude de l'Église est un mystère qui dépasse la compréhension humaine, tel que l'entend saint Paul (voir Éph 5, 32). On peut difficilement entrevoir une conclusion immanente du débat actuel sur l'Église et l'œcuménisme, même si la vision vivante de la tradition et l'Église domine actuellement.

C'est dans ce cadre que je pense que l'importance permanente du Saint et grand concile de 2016 est sévèrement remise en cause eu égard de la visibilité au mouvement néo-traditionaliste dans l'orthodoxie. J'espère que je serai trouvé dans l'erreur dans cette évaluation quelque pessimiste du futur du Concile de Crète.

Merci pour votre attention et votre patience.